

## SYNTHESE COLLOQUE PPAM

### **La Vallée de la Drôme entre Vercors et Provence : Une terre d'accueil**

*Dominique ARDOUVIN - Fondateur d'Herbarom,*

*Alain AUBANEL - Président du Syndicat des PPAM de France et du CIHEF*

La journée du jeudi a commencé avec Monsieur Dominique ARDOUVIN, fondateur d'HERBAROM. Il a rappelé la concentration exceptionnelle de l'ensemble de cette filière d'excellence dans la vallée : producteurs, cueilleurs, transformateurs, distillateurs ( Herbière du Diois, Sanoflore, Fytosan, LaDrôme Laboratoire, SOLAURE, HERBAROM, ELIXENS et la Sica Bio des plantes, FAREVABIO, NATEVA, Distillerie des 4 Vallées ...). Au total, ce sont 413 personnes qui sont employées directement au travers de la filière PPAM, et bien plus de manière indirecte.

Alain AUBANEL a ensuite présenté la filière PPAM. 148 plantes sont cultivées, et à minima une centaine cueillies, impliquant une diversité de plantes et de formes d'extractions et d'usages. C'est une filière en plein essor, notamment sur le bio, porté par des programmes comme Green & Lavande. La Biovallée compte 970 ha de PPAM dont la majorité en Bio.

Ces deux intervenants ont ainsi démontré comment le développement de la filière en Biovallée a été à la conjonction de plusieurs facteurs. Si la vallée bénéficie de conditions pédoclimatiques privilégiées, c'est aussi l'œuvre d'une démarche collective. Ainsi, les premiers fondateurs ont pu s'appuyer sur un climat d'accueil et de tolérance. Avec le développement de la filière s'est créée une proximité entre producteurs et entreprises. Tous les acteurs locaux (les institutions, la chambre d'agriculture, les acteurs du tourisme) ont accompagné et encouragé ce développement.

### **L'ancrage territorial de la filière PPAM en Biovallée**

*Marie-Laure DUFFAUD-PREVOST - Géographe, chercheuse associée*

Marie-Laure DUFFAUD-PREVOST nous interroge : pour les PPAM dans la vallée plus que tout autre production ? Elle a retracé au public l'histoire de cette filière : des distilleries de lavande sauvage depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, aux premières exploitations de lavande dans le Diois sous l'égide du professeur Lamote.

Le succès de la filière locale résulte de cette histoire, grâce à une transmission d'un patrimoine et d'un savoir-faire de transformation/distillation. Il repose aussi sur le choix de plantes aromatiques et médicinales plutôt que des plantes à parfum ; le tout appuyé sur le BIO, gage à la fois de qualité médicinale et d'une reconnaissance des pratiques par les universitaires et professionnels.

### **Sourcing en ressources sauvages**

*Thomas ECHANTILLAC, Président de l'Association Française des Cueilleurs (AFC)<sup>1</sup>*

Après une pause, Thomas ECHANTILLAC a emmené l'audience dans la vie des cueilleurs : leurs connaissances botaniques, réglementaires, l'apprentissage du bon geste, mais aussi leurs affinités aux plantes, leur vie dans les montagnes. Il a mis en garde les transformateurs comme les consommateurs sur les modes pour certaines plantes, les prix trop bas, la traçabilité, etc.

En réponse à ces problématiques s'est créée en 2011 l'AFC, diffusant entre autres un guide des bonnes pratiques, des fiches techniques sur les plantes, etc.

---

<sup>1</sup> <http://www.cueillettes-pro.org/>

## **Les métiers de l'Herboristerie, Compte rendu de la mission sénatoriale**

*Joël LABBE, Sénateur du Morbihan, et Marie-Pierre MONIER, Sénatrice de la Drôme*

Pour cette mission sénatoriale, près de 100 personnes ont été auditionnées, pour aboutir à 39 recommandations. Face à une réglementation complexe, « casse-tête » pour les petits producteurs et qui empêche de donner des informations au consommateur, il s'agirait de donner un statut unique des plantes, et non des statuts en fonction des produits.

La mission propose d'ouvrir le milieu des plantes, tant sur l'usage pour l'homme que pour les usages vétérinaires. La recommandation sur les métiers n'a pas été validée ; il reste à définir les métiers (herboristes de comptoirs, paysans herboristes, pharmaciens herboristes) ainsi que leurs modalités d'évaluation, pour ensuite pouvoir encadrer leur pratique.

## **La situation mondiale**

*Claude CHAILAN - Délégué de la filière PPAM à France AgriMer*

Claude CHAILAN a rappelé les 3 missions de France AgriMer : la concertation entre les acteurs de la filière, l'éclairage économique, le soutien financier de l'Etat.

L'OMS recense 20 000 plantes ayant des propriétés médicinales, dont 2 500 en Europe. Cette diversité des plantes et des usages conduit à une complexité du marché, et donc un déficit d'informations. Les PPAM se divisent en 3 secteurs : épices et aromates, plantes médicinales, huiles essentielles, tout en sachant qu'une même plante peut avoir plusieurs usages dans ces 3 secteurs.

## **Une filière bio et équitable intégrée en Biovallée**

*Jean-Pascal ABDELLI - Directeur d'ELIXENS FRANCE, SICA Bio-plantes*

Après avoir présenté Elixens, Jean-Pascal ABDELLI a pu expliquer les ressorts du développement de l'entreprise. C'est la combinaison d'exigences très fortes autour d'un contrôle qualité, dû à une attente très forte des clients, et du besoin de donner de la visibilité à la coopérative. Il s'agit par-là d'acquérir les productions sur le long terme, de partager les informations, d'assurer des transactions économiques justes, d'innover (sur la recherche de nouvelles plantes, de nouveaux procédés) et d'impliquer les clients (sur des contrats à long terme, sur les référentiels et certifications). De son expérience, l'attention aux écosystèmes, la conscience environnementale et sociétale, le soutien des pouvoirs publics, mais aussi la créativité des Drômois sont les raisons de la longévité.

## **Mise en place de nouvelles productions**

*Caroline BACONNIER – Chargée d'expérimentations - EPLEFPA Terre d'horizon, Pôle d'Enseignement Public du Végétal, du Paysage et de l'Environnement de la Drôme - Romans sur Isère*

Caroline BACONNIER a présenté en focus, deux projets développés par l'EPLFPA Terre d'horizon et son exploitation en lien avec la pédagogie, les producteurs et le territoire : Le Projet CASDAR RéCoLTANT – Végétal local, financé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le projet PEPIT sur la conduite en agroforesterie du Tilleul des Baronnies, avec le soutien financier de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Une démarche collaborative avec Terre d'horizon, la Chambre d'agriculture de la Drôme, Elixens et la Sica Bio Plantes s'est organisée pour redynamiser la filière Tilleul.

## **Un Ecosystème favorable : du champ à la première transformation**

*Rodolphe BALZ - Fondateur de l'Institut de Recherche International pour la Santé*

Pour clôturer cette première journée, Rodolphe BALZ a rappelé comment l'écosystème autant que les facteurs historico-culturels sont favorables à la Biovallée.

## **Techniques alternatives en lavanderaies : enherbement des inter-rangs**

*Pierre BATTAIL, Conseiller en agronomie, grandes cultures, PPAM à la Chambre d'Agriculture Drôme*

Nous avons débuté cette seconde journée avec Pierre BATTAIL qui nous a exposé les essais faits à la Ferme Expérimentale Ardema (Mévouillon). Dans un contexte d'érosion du sol et de dépérissement des lavandes, l'enherbement inter-rangs a donné des résultats positifs. Après une première baisse des rendements, ceux-ci sont devenus meilleurs, ce système évitant d'avoir dans un sol nu et apportant des engrais verts. On assiste également à l'augmentation de la faune auxiliaire et au stockage du carbone dans le sol. Des essais sont aussi faits sur le thym et à l'avenir le but est de chercher pour chaque PAM.

[VIDEO](#)

## **Exemples de productions qui s'appuient sur la qualité du biotope**

*Gérard LEFRANC, Exploitant agricole, Claire MONTESINOS et Thierry THEVENIN, Paysans Herboristes*

Gérard LEFRANC a commencé par son expérience. Confronté au réchauffement, à des canicules plus fréquentes, il a effectué un changement dans le choix des terrains (terrains plus argileux, parcelles orientées plutôt à l'est ou à l'ouest). Il utilise son élevage de brebis (élevage pour la viande) pour assurer du compost et du désherbage de ses champs de lavande. Le désherbage a lieu par passage rapide au printemps et un nettoyage complet à l'automne. Il accorde également une grande importance à la rotation des cultures. Son huile essentielle a aujourd'hui un bon rendement.

Claire MONTESINOS tient depuis 1989 une ferme en bio (en biodynamie). Dans son activité et celle de son mari se marient production en petite surface, cueillette, apiculture. Elle s'inscrit dans une démarche de respect du biotope. Celui-ci recouvre tous les habitants d'un espace, plantes, humains et animaux, et implique donc une attention particulière à la qualité de l'eau et de l'air. Le volume de production est faible, mais la cueillette en circuit court s'accompagne d'une recherche de qualité et permet d'assurer une rémunération de la famille.

Thierry THEVENIN, a rapporté ce même engagement à la compréhension et la préservation du biotope chez les Simples. Les récoltes manuelles sont respectueuses de la plante. Cela s'accompagne d'une meilleure connaissance de celles-ci, par exemple en évaluant les parcelles via un diagnostic des plantes bioindicatrices. Il existe encore des zones HVN (Haute Valeur Naturelle) en France, qui correspondent aux zones d'implantation des producteurs Simples. La production étant faible, les 800 paysans herboristes en France vendent en direct, dans une relation de proximité avec la clientèle.

[VIDEO](#)

## **Du biotope au patient**

*Aline MERCAN, Médecin Généraliste et Anthropologue, Sami CORCOS, Pharmacien Toxicologue, Caroline GAGNON, Présidente de la guilde des herboristes du Québec*

Aline MERCAN est venue rappeler l'importance de la sobriété et la responsabilité en phytothérapie. Les prescripteurs doivent prendre en compte les plantes menacées, dans un contexte où le marché phyto/cosmétique est propice à la dévastation de l'environnement. Elle rappelle également le manque de recul que l'on a quant à l'utilisation des huiles essentielles. Il s'agit de considérer le patient dans son ensemble (alimentation, conditions de vie, etc.) plus que seulement l'agent actif du produit. Caroline GAGNON nous a apporté un éclairage vu de l'étranger. Le Québec est confronté au même souci de ressources et de préservation des plantes et du biotope. Elle suggère l'inscription de ces connaissances herboristes au patrimoine immatériel de l'Unesco. Cependant, au Québec, les thérapeutes n'ont pas peur du tribunal. Les médecins ne peuvent pas prescrire de plantes, les pharmaciens en vendent mais ne sont pas intéressés, mais en clinique, le travail est fait en collaboration avec des médecins, dans une approche centrée sur la personne. Elle a appelé à la libération des herboristes de France.

Clôturent la partie professionnelle du colloque, les représentants du Département de la Drôme et de la Région sont venus souligner leur appui à la filière PPAM, la valeur ajoutée de cette filière mais également l'importance de construire la démarche collectivement.

### **Les plantes médicinales, de la production à la consommation : une filière au cœur des enjeux de préservation de la biodiversité et de notre relation au vivant / Remplacée par : les arbres pour guérir la Terre, en conférence TEDX**

*Ernst ZÜRCHER - Professeur et chercheur en sciences du bois*

[VIDEO TEDX](#)

#### **Table ronde et débat avec le public**

*Aline MERCAN, Thierry THEVENIN, Caroline GAGNON*

PAS DE NOTES

#### **La santé animale : soigner ses animaux avec des plantes**

*Agribiodrome, Collectif santé animale, FiBL*

De nombreux éleveurs et vétérinaires ont témoigné de leur usage des plantes pour soigner les animaux. Il est rappelé que cette pratique tombe aisément dans l'illégalité : seuls les vétérinaires sont autorisés à faire des prescriptions et un grand nombre de plantes sont interdites à l'usage animal. Des éleveurs et des vétérinaires ont été condamnés. En réaction un collectif s'est créé, le collectif Plantes en Elevage. Il a permis de faire sortir de la clandestinité les individus utilisant les plantes en santé animal et de porter sur la place public cette problématique<sup>2</sup>.

Il existe aussi une carence dans la formation. Certains éleveurs se forment auprès des vétérinaires, mais dans les formations vétérinaires ou au CFPPA il y a un manque de sensibilisation à ces méthodes. Pourtant, les raisons de développer ce type de soin sont nombreuses : diminution des dépenses sanitaires, respect plus fort de l'environnement, palliatif aux déserts médicaux, réappropriation de la santé de ses animaux et en plus les consommateurs y sont très favorables.

---

<sup>2</sup> Manifeste et pétition disponible sur : <http://plantesenelevage.fr/>